



LE BULLETIN DE LA FÉDÉRATION BIOLOGIQUE DU CANADA

Septembre 2015

Travaux de révision de la NBC

Ultime modification au texte de la norme

L'un des articles de la Norme biologique canadienne révisée publiée à titre d'information en août 2015 sur le site de la FBC a généré tant de commentaires que le président du Comité technique, Hugh Martin, et les présidents des groupes de travail ont accepté de reconsidérer le libellé de cet article afin d'en clarifier la portée (voir le reportage suivant).

La FBC publie donc la version finale de la Norme biologique canadienne :

Principes généraux et normes de gestion – CAN/CGSB-32.310 – sept 2015

http://organicfederation.ca/sites/documents/0032-0310-000-FR-NEO-0016%20sept%202015_0.pdf

Listes des substances permises - CAN/CGSB-32.311 – sept 2015

<http://organicfederation.ca/sites/documents/0032-0311-000-FR-NEO-0016%202015%20rev.pdf>

La norme biologique révisée sera officiellement publiée en novembre 2015

Élections obligent! Le gouvernement canadien se met en mode électoral et suspend le projet de publication de la norme biologique révisée.



Les périodes électorales, longues ou courtes, imposent des restrictions; en effet, le gouvernement doit maintenir la neutralité politique et éviter toute activité qui pourrait être perçue comme partisane pendant la campagne électorale et 7 jours suivant cette date des élections.

La nouvelle date de publication prévue est le 9 novembre 2015.

Comment préserver l'intégrité des cultures biologiques?

La distance d'isolement pour le maïs est révisée



Les distances d'isolement proposées pour prévenir la contamination des cultures biologiques ont suscité de nombreux commentaires et les présidents des groupes de travail, sous l'initiative du président Hugh Martin, ont révisé le libellé de la clause qui décrit les distances d'isolement entre les cultures biologiques à risque et les cultures génétiquement modifiées du même type.

Dans la version révisée mise en ligne en août 2015 sur le site de la FBC, l'article 5.5.2. d) déterminait que :

d) les cultures à risque de contamination par des cultures commerciales issues du génie génétique doivent être protégées de la contamination par pollinisation croisée. Si les distances d'isolement pour les cultures à risque de contamination sont inférieures à dix mètres pour le soja; cinq cents mètres pour le maïs; et trois km pour le canola, la luzerne (en production de semences), et les pommes, des stratégies d'atténuation telles que, sans pour autant s'y limiter, des barrières physiques, des rangées périphériques ou la pratique du semis différé doivent être mises en place pour protéger les cultures biologiques.

Or, de nombreuses associations de producteurs ont manifesté leur inquiétude à l'égard des distances d'isolement prescrites; les fermes laitières qui produisent du maïs biologique pour nourrir les animaux d'élevage estimaient que la distance d'isolement de 500 m de tout champ de maïs génétiquement modifié était irréaliste et que les stratégies d'atténuation des risques de contamination ne devraient pas relever de leur seule responsabilité.

Les présidents des groupes de travail et le président du Comité technique, et le groupe de travail sur les OGM ont partagé un grand nombre d'arguments pour répondre aux préoccupations des producteurs. En voici quelques-uns :

- Les producteurs doivent désormais, si ce n'est déjà fait, implanter des mesures qui réduiront les risques de contamination pour les cultures dont une version génétiquement modifiée est cultivée dans les champs avoisinants; la longueur de la distance importe peu, car la contamination est un risque réel et les producteurs doivent impérativement en tenir compte et intégrer un plan de prévention.
- Les principes en production biologique sont clairs : les OGM sont exclus et le consommateur s'attend à ce que le produit biologique qu'il consomme en soit exempt. Il faut donc prendre toutes les mesures qui s'imposent pour stopper la contamination.

- Il faut prescrire des distances d'isolement pour guider le secteur; autrement, les pratiques de prévention ne seront pas harmonisées dans l'ensemble du pays.
- L'introduction des distances d'isolement dans la norme a été faite après l'examen public de l'été 2014 et l'ensemble du secteur n'a pas eu l'opportunité de commenter ces mesures.
- Certains producteurs sont peu familiers avec les stratégies d'atténuation des risques de contamination; ils demandent donc une étude d'impact sur l'introduction de ces stratégies (les coûts, les conséquences sur le rendement, la faisabilité, les niveaux réels de contamination des cultures biologiques).
- Le calcul des distances d'isolement a soulevé de nombreuses questions; d'où proviennent les distances prescrites? Comment ont-elles été déterminées? Les recherches sur le Web montrent des chiffres très variés pour le maïs, allant de 10 mètres à 3 km. La valeur de 500 provient de l'étude *Enjeux et approches concernant l'atténuation des risques liés à la présence adventice de produits génétiquement modifiés dans les cultures biologiques au Canada*, produite par Agriculture et Agroalimentaire Canada, et d'[OSGATA](#) (Association des producteurs et du commerce des semences biologiques). Des mesures plus basses (de 10 à 200 m) sont recommandées par [l'Université de Californie](#), ou [l'Université d'état de l'Ohio](#), ou encore [sur le site](#) de l'Association des producteurs de semences du Canada.
- D'autres arguments remettaient en cause les sources de contamination : la contamination proviendrait davantage de la mauvaise qualité des semences utilisées (des semences déjà contaminées) plutôt que des dérives depuis les champs voisins. Le pollen de maïs, principalement transporté par le vent, tombe généralement dans un rayon de 5 mètres en bordure des champs et rarement au-delà de 25 à 50 mètres; de plus, le pollen de maïs n'est plus viable deux heures après son exposition au soleil.
- Enfin, il n'y a pas dans la norme canadienne un seuil de contamination au-delà duquel une culture dite biologique perdrait son statut. La certification biologique vérifie les pratiques du producteur et n'est pas basée sur le test de ses produits. Comment les producteurs peuvent-ils produire des cultures biologiques parfaites à l'abri du vent, des abeilles, des dérives et de toutes les sources potentielles de contamination?

Les présidents des groupes de travail et le groupe de travail sur les OGM ont finalement conclu un compromis pour la culture du maïs :

- la distance d'isolement a été fixée à 300 mètres; et
- toutes les distances d'isolement sont maintenant décrites dans une note qui suit l'article 5.2.2 d), plutôt que d'être insérées dans l'article même. Or, une note n'impose pas une
- pratique: il s'agit d'une donnée inscrite à titre d'information afin de guider le producteur.

L'article 5.2.2 d) révisé se lit donc comme suit :

d) Les cultures à risque de contamination par des cultures commerciales issues du génie génétique doivent être protégées de la contamination par pollinisation croisée. Des stratégies d'atténuation telles que, sans pour autant s'y limiter, des barrières physiques, des rangées périphériques, le recours à des tests stratégiques ou la pratique du semis différé, doivent être mises en place, à moins que les distances d'isolement généralement acceptées pour ces types de cultures ne soient présentes.

Note informative: Les distances d'isolement généralement acceptées pour les cultures à risque de contamination par les cultures issues du génie génétique du même type sont les suivantes : pour le soja – 10 m, le maïs – 300 m, le canola, la luzerne (pour la production de semences) et les pommes – 3 km.

Il faudra néanmoins éduquer les producteurs sur les stratégies d'atténuation des risques de contamination qu'ils doivent appliquer. Ils auront un an après la date de la publication de la norme pour développer leurs stratégies préventives.



La Semaine bio est une célébration nationale qui met en évidence les aliments, les produits et les producteurs biologiques du Canada.

<http://semainebio.ca/>

Grappe scientifique biologique II

Une seconde conférence scientifique biologique en préparation

Le Centre d'agriculture biologique du Canada, la Fédération biologique du Canada et le secteur biologique du Québec planifient la tenue d'une deuxième conférence scientifique sur l'agriculture biologique au Canada. Cette conférence mettra l'accent sur la coopération entre chercheurs et

producteurs biologiques dans les activités de recherche menées à travers le pays. Cette conférence sera tenue en septembre 2016, à Québec. La première conférence scientifique biologique a eu lieu à Winnipeg, en février 2012. Plus d'informations à venir.

Les deux pieds dans la recherche

Les propriétaires de Howpark Farm, Ian et Linda Grossart, collaborent avec le Dr. Terry McGonigle pour [l'activité de recherche A.7](#): *L'effet du taux d'application de déjections animales compostées sur les éléments minéraux du sol, le rendement et l'assimilation des nutriments par les cultures*. Nous les avons rencontrés et ils nous expliquent comment ils collaborent à la recherche.



Linda et Ian Grossart de Howpark Farm.
Photo de Brandon University

Pouvez-vous décrire Howpark Farm?

Nous sommes situés à 12 milles au sud-ouest de Brandon. Notre ferme a été instaurée par mon arrière-grand-père en 1869. Mon épouse et moi sommes partenaires, et nous avons trois enfants qui étudient à l'université et qui nous ont aidés à travers le temps; mon père est encore actif dans les travaux de labour. La superficie de la ferme est juste un peu supérieure à 2000 acres, dont 800 acres sont en cultures. Notre rotation de trois ans inclut la luzerne, puis le lin et l'avoine, puis l'avoine est contre-ensemencée habituellement avec du trèfle, donc nous avons du trèfle l'année suivante comme culture d'engrais vert. Par la suite, nous ensemençons soit du seigle ou du blé, puis semons à nouveau de la luzerne. Nous élevons des bovins, tous engraisés au fourrage; donc le grain est vendu, mais tout le foin de luzerne est utilisé comme aliment pour nos animaux. Nous élevons des poulets à griller l'été, et les criblures font partie de leur diète.

Comment Howpark Farm est-elle impliquée dans la GSBII et comment avez-vous aidé à structurer cette activité à laquelle vous participez?

Nous travaillons avec l'Université de Brandon depuis de nombreuses années. Comme notre ferme recèle beaucoup de collines et de prairies naturelles, le département de botanique a depuis longtemps amené des étudiants pour identifier les plantes. Terry amène ses classes ici, et nous discutons de nos méthodes de culture biologiques, alors que Terry s'intéressait à de nouvelles activités de recherche qu'il pourrait réaliser ici. Il fait donc le suivi pendant cinq ans d'un nouveau champ converti sous régie biologique pour y observer les changements consécutifs à l'application de compost. Je pense donc que tout cela sera valable, et pas seulement pour notre ferme.

Comment êtes-vous directement impliqué et contribuez-vous à la Grappe scientifique biologique II? (GSBII)?

Nous fournissons un champ de 40 acres, là où se déroule la recherche. Nous fournissons des terres pour les essais, nous effectuons tout le labour, nous fournissons également les semences et procédons à l'ensemencement. Nous sommes aussi responsables de l'application du compost qui

provient de notre ferme. Ce sont des pratiques que nous effectuons de toute façon, nous les avons simplement intégrées au projet.

Qu'est-ce qui vous intéresse le plus au sujet de cette recherche?

D'être capable d'observer et valider notre système de production biologique, et aussi de trouver des façons de l'améliorer, comme en ajoutant davantage de compost.

Nous espérons découvrir également d'autres pratiques de rotation. Juste d'en savoir un peu plus à chaque étape de la rotation, telle la quantité d'azote fournie sous notre système, est fantastique.

Cette recherche aura-t-elle un impact sur votre travail, ou sur celui des autres producteurs biologiques?

Comme je l'ai mentionné, ce projet validera ou réfutera ce que nous faisons; nous pourrons alors modifier notre plan de gestion. D'autres producteurs pourront aussi consulter les résultats de notre recherche, et cela pourrait leur donner plus d'information sur ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas, particulièrement à l'égard des taux d'application de compost. Je pense donc que tout cela sera valable, et pas seulement pour notre ferme.

Pour davantage d'information sur ce projet, visitez le site

http://www.oacc.info/GSB2/osc2_french_home.asp

Le projet de la Grappe scientifique biologique II (GSBII) décrit dans cet article est soutenu par le [Programme Agri-innovation](#) du cadre stratégique [Cultivons l'avenir 2 \(CA2\)](#) d'[Agriculture et Agroalimentaire Canada](#) et par les [partenaires de l'Industrie](#)

La GSBII et cet article résultent des initiatives de collaboration du [Centre d'agriculture biologique du Canada](#) de l'[Université Dalhousie](#) et de la [Fédération biologique du Canada](#).